



Les surveillances sur la plage de Purtichju ont permis de constater que l'interdiction d'accès au littoral avait été largement respectée.

Est-ce, enfin, l'amorce d'une prise de conscience ? Ou plus simplement la peur du gendarme ? Ou encore la simple conséquence d'une mauvaise météo ? Hier, la rive sud du golfe d'Ajaccio et ses plages étaient désertes. Les gendarmes y ont effectué plusieurs opérations de contrôle et les dix-sept hommes mobilisés n'ont pas eu à y dresser de procès-verbal.

Depuis l'arrêté préfectoral pris par Franck Robine, préfet de Corse, le 19 mars, interdisant l'accès aux plages de l'île, c'est le premier contrôle d'ampleur réalisé par les escadrons de gendarmerie. « Ce n'est que le début », prévient le commandant Denis Ritter, officier de communication de la gendarmerie de Corse. Dans le viseur des autorités, les contrevenants aux consignes gouver-

nementales de confinement, amateurs d'oursinades ou de baignade printanière. « Nous sommes passés au stade de la répression », avait prévenu le préfet, après avoir constaté depuis plusieurs jours, que le littoral et les sentiers qui le longent restaient très fréquentés.

## Deux promeneurs verbalisés à Isolella

Visiblement, les injonctions du représentant de l'État ont été entendues. L'arrêté préfectoral est affiché sur les accès aux plages et hier, la fréquentation était quasi nulle. Les gendarmes ont notamment arpenté la plage de Marina Viva, pendant quelques heures, en début d'après-midi, n'y croisant aucun promeneur.

### La montagne également scrutée

Les hommes du peloton de surveillance et d'intervention,



Les hommes de la gendarmerie étaient notamment équipés d'un drone permettant de surveiller les lieux à distance et de communiquer des messages sonores de prévention.

PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNIL

la brigade motorisée et les gendarmes mobiles ont balayé le littoral, équipés d'un drone piloté depuis le sable, permettant à la fois d'observer les postes lointains mais aussi de communiquer des messages sonores de mise en garde.

Cette méthode est déjà utilisée en ville : les consignes de confinement y sont diffusées par des policiers circulant à bord

d'un véhicule à l'aide d'un haut-parleur. Plus tôt dans la matinée, les gendarmes ont relevé deux infractions sur la commune de Pitrusedda. Un simple promeneur et un pêcheur de coquillages ont été verbalisés pour avoir enfreint les règles sans justification.

« Un hélicoptère de la gendarmerie a survolé l'intégralité des plages de la Corse-du-Sud, confiait, hier soir le préfet de

Corse Franck Robine. Au total, 25 personnes seulement ont été priées de quitter le sable. C'est encore trop, mais rapporté à l'ensemble de la population, c'est assez rassurant ».

Sur le versant montagne, en revanche « RAS » confirme Denis Ritter. « Les hommes ont patrouillé du côté du lac de Tolla notamment, n'y observant aucun rassemblement autour d'un pi-

que-nique ou d'une randonnée », se satisfait le commandant. Ce dernier avertit cependant que ses hommes resteront vigilants dans les jours et les semaines à venir, tout au long de la période de confinement. L'arrivée des beaux jours, propice aux escapades dans la nature, ne coïncidera pas avec un relâchement des autorités.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA